

# VÉLO

LE GUIDE

tan lib



# La sécurité de **mon vélo**

Les **points clés** à retenir :

- Charge maximale par vélo (utilisateurs + porte bagages) : **100kg**
- Poids maximum sur le porte bagage : **27kg**
- Poids maximum dans le panier : **2kg**
- Le vélo doit être **stationné à l'abri des intempéries et du vol.**
- La pression des pneus doit être à **4 bars.** (avant et arrière)

## Casque

(fortement recommandé pour les adultes et obligatoire pour les enfants de -12 ans)

## Gilet réfléchissant

(obligatoire hors agglomération, la nuit et en cas de faible visibilité)

**Siège enfant**  
(obligatoire)



# Première utilisation

## Pour allumer le vélo

appuyez **5 secondes** sur le bouton marche (côté gauche du guidon)

## Mettre en marche l'assistance

à l'aide des boutons **+ et -** - vous pouvez régler le niveau d'assistance de 1 à 5

## La lumière s'allume

**automatiquement** selon le niveau d'obscurité

## Chargement de



Vous pouvez laisser ou enlever la batterie

Une fois la batterie chargée, remettez-la en place et **enlevez la clé**.

Le temps de charge **ne doit pas excéder 5h**.



## **BON À SAVOIR :**

Il existe un **«mode piéton»** afin de faire avancer le vélo sans pédaler. (6km/h)

Pour l'activer : appuyez **deux fois** sur le **bouton -** et exercez une pression. (l'assistance électrique ne doit **pas être activée au début** de la manipulation)



Les **équipements recommandés** :

- Rétroviseur
- Écarteur de danger

D'autres équipements présents sur votre vélo nécessitent une vérification visuelle par vos soins :

- Avertisseur sonore
- Éclairage
- Freins avant et arrière
- Catadioptre

# INFOS PRATIQUES

## FAQ ?

- Est-ce-que je peux transporter un **passager** ?

Le passager ne doit pas dépasser la limite de poids supporté par le porte bagage, c'est-à-dire 27kg. Un siège doit être spécialement aménagé.

- Y'a-t-il une **assurance** dans le contrat de location ?

Non, nous ne proposons pas d'assurance dans le cadre de votre contrat de location. Il est important de vous rapprocher de votre assureur afin de bénéficier d'une assurance qui vous couvre en cas d'accident, de vol...

- J'ai **endommagé** ou **perdu** mon vélo, que dois-je faire

Prendre contact directement avec votre agence tanlib au 05 49 09 09 00. Les dégradations constatées sur le vélo, hors usure normale, sont à la charge du client. Les réparations sont réalisables uniquement par tanlib. (Ne rien modifier sur le vélo, sous peine de retenues sur la caution.)





Retrouvez nos  
**tutoriels VAE**  
sur notre  
chaîne Youtube

## Tanlib Niort Agglo



### ➤ Puis-je emporter mon vélo en **vacances** ?

Oui, vous avez la possibilité de transporter votre vélo lors de vos vacances.

### ➤ Comment je **renouvelle** ou **résilie** mon contrat ?

Prendre contact directement avec votre agence tanlib au 05 49 09 09 00.

### ➤ Je peux **attacher** mon vélo où je veux ?

Il est interdit d'accrocher son vélo au mobilier urbain en dehors des équipements spécifiques, au risque d'être verbalisé.

Vous devez privilégier les parcs de stationnement munis d'arceaux métalliques. Toujours attacher son vélo à l'aide de l'antivol mis à votre disposition.

### ➤ Comment s'effectue la **révision** de mon vélo ?

Dans le cadre de votre contrat, nous vous recommandons de faire une visite chaque année ou par tranche de 800kms.

Une révision complète sera faite uniquement dans notre atelier par nos techniciens.

Les rendez-vous à domicile pour des révisions ou dépannages sont

Passage à l'heure d'hiver

# GAGNONS EN VISIBILITÉ

#GagnonsEnVisibilite



SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

# PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Chaque année, les jours qui suivent le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de +40 % pour les piétons en fin de journée. La nuit tombe une heure plus tôt, la luminosité baisse entre 17h et 19h, dans un contexte de circulation dense : piétons et cyclistes sont donc moins visibles à l'heure des sorties d'école et du travail.

## SOYEZ VISIBLE, NE PRENEZ PAS DE RISQUE



### PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois avant de traverser.
- S'il y en a, traversez aux passages piétons et empruntez les trottoirs. S'il n'y a pas de trottoir, marchez le plus éloigné possible de la chaussée.
- Soyez visibles. Privilégiez des vêtements clairs et utilisez des accessoires rétro-réfléchissants.



### CYCLISTES ET CONDUCTEURS D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

- Vérifiez votre éclairage.
- Ne roulez pas sur les trottoirs.
- Méfiez-vous des angles morts, notamment des bus et poids lourds.
- Portez des équipements ou accessoires rétro-réfléchissants : pour les cyclistes, hors agglomération, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité ; les utilisateurs d'EDPM doivent porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant en ville lorsqu'il fait nuit ou en cas de faible visibilité, et en toutes circonstances hors agglomération.



### AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de vigilance à l'égard des piétons, des cyclistes et des utilisateurs de trottinettes.
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos.
- Prudence aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables. Ralentissez ! Anticipez !

Pour nous contacter :

Agence tanlib

Place de la Brèche 79000 NIORT

Tél : 05.49.09.09.00

service.client.tanlib@transdev.com

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h30. Le samedi de 9h30 à 12h  
Fermé le dimanche et les jours fériés.



Rédaction, Conception & Réalisation : Transdev Niort Agglomération - Service Marketing Crédit photos : Freepik

**tanlib**

LE TRANSPORT DE L'AGGLO NIORTAISE EN ACCÈS *libre*



[tanlib.com](http://tanlib.com)

